



18 Rue du Pont Rouge 59236 Frelinghien France
Tél. +33(0) 3.20.38.70.00

DECLARATION DE CONFORMITE UE

«Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou un moyen destiné à être porté ou être tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité»

En qualité de fabricant de **vêtements de protection** :

18 Rue du Pont Rouge 59236 Frelinghien France

Nous déclarons que l'équipement de protection individuelle neuf suivant :

Ensemble indissociable 14VESTALUPLUS / 14PANALUPLUS ou 14PANALUPLUS-PG



est un EPI de catégorie 3 conformes à la législation d'harmonisation de l'Union, par l'application du règlement européen EPI n°2016/425 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2016, relatif aux Equipements de Protection Individuelle.

sont soumis à la procédure d'évaluation annuelle de la conformité au type sur la base du contrôle interne de la production et de contrôles supervisés du produit selon les modalités du module C2,

CENTEXBEL, Organisme Notifié n°0493, situé Technologiepark 70, 9052 Zwijnaarde, en Belgique, a effectué l'examen UE de type et a établi les Attestations d'Examen UE de Type numéro 033/2019/1853 et 033/2019/1854 valables jusqu'au 18/12/2024.

Ces EPI répondent aux normes harmonisées suivantes :



A1 + Classe 1
EN ISO 11611
2015



A1B1C1D3E3F1
EN ISO 11612
2015

Option protection genoux
NF EN 14404-2004 + A1-2010
Avec genouillère KPB240
Type 2 Niveau 0
Taille unique

Fait à Liergues / Portes des Pierres Dorées, le 08/09/2020,
Par Stéphanie Pacoud

